

SOULLANS

infos...

BULLETIN MUNICIPAL N°54 - JUILLET 2016



Chers amis Soullandais,

À l'approche de l'été, c'est l'occasion pour tous les professionnels soullandais de se mobiliser au service des vacanciers. Pour chacun d'entre nous, le poids du tourisme dans l'économie de notre ville est à la fois évident, mais aussi méconnu, car son importance se manifeste de manière directe avec les commerces, mais aussi indirecte au travers des métiers du bâtiment et de l'artisanat.

À l'image de la Vendée, pour sa qualité de vie en famille, SOULLANS est une petite ville où il fait bon vivre.

Je le dis sans complexe car je l'entends souvent de la part de nos habitants, de la part des nouveaux Soullandais lors de la traditionnelle cérémonie qui leur est consacrée, ou encore des touristes et visiteurs de passage.

Conscient de la nécessité de développer ces atouts, avec mon conseil municipal, nous conduisons les affaires publiques communales sur la base de la confiance que vous nous avez accordée pour servir l'intérêt général. Le travail des élus et des services municipaux mené dans ce sens n'est souvent perceptible qu'à moyen terme. Les projets suivants en sont la preuve : la bibliothèque et la maison médicale en voie d'achèvement, l'aménagement de la place de Gaulle qui démarre, la révision du plan d'occupation des sols en PLU (Plan Local d'Urbanisme), la dernière tranche de travaux du chemin du Bois Ménard, l'étude de lotissement pour les primo-accédants etc.

Un fil conducteur lie tous ces résultats : la persévérance et la détermination.

Dans mon précédent éditorial, je vous faisais part de l'évolution possible de notre territoire dans le cadre de la loi «NOTRe» (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Ce texte vise à renforcer les intercommunalités, avec pour objectif de coller au plus près des bassins de vie, et de mutualiser les services pour réaliser des économies. En mars dernier, Monsieur le Préfet a pris sa décision pour maintenir notre commune dans la communauté de communes «Océan-Marais de Monts» avec qui nous travaillons depuis plus de vingt ans dans l'intérêt de nos territoires et de nos habitants.

Au delà de cette information, vous trouverez dans cette édition, de nombreux thèmes abordés par les différentes commissions, qui traduisent le travail de l'équipe municipale et le dynamisme du monde associatif.

Je souhaite conclure cet éditorial en vous donnant rendez-vous à l'automne prochain, pour l'ouverture de notre bibliothèque et du pôle médical, tant attendue par l'ensemble des Soullandais.

Dans cette attente, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, actif pour ceux qui travaillent pendant la saison estivale et reposant pour les vacanciers qui profitent de notre belle région.



JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ

Rédaction : Mairie de SOULLANS

Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT – LE POIRÉ-SUR-VIE

Crédit photos : Mairie de SOULLANS



Sommaire

| | |
|--|----|
| ÉDITORIAL | 2 |
| SOMMAIRE | 3 |
| LA VIE MUNICIPALE | 4 |
| EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | 17 |
| TRIBUNE | 21 |
| LA VIE ASSOCIATIVE | 22 |
| LA VIE SCOLAIRE ET PARA-SCOLAIRE | 29 |
| BRÈVES | 32 |
| ÉTAT CIVIL | 34 |
| RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS | 36 |
| À NOTER | 38 |
| ADRESSES UTILES | 39 |

→ CONCOURS PHOTOS DU CME (Conseil Municipal Enfants)



2^e prix enfants

Les photos des pages de couverture de ce bulletin sont l'œuvre de Soullandais qui ont participé au concours photos du CME.

→ première de couverture : 1^{er} prix adultes
→ dernière de couverture : 1^{er} prix enfants.

Merci à tous les participants.
Que de belles images !!!

→ LE MOIS DU JARDINAGE AU NATUREL À SOULLANS

Du 3 mars au 3 avril, s'est déroulé dans notre commune le mois du jardinage au naturel.

Tout au long de cette période, différentes actions se sont succédé avec deux objectifs :

- s'adapter à l'évolution des traitements des espaces publics (rappelons qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, la loi nous impose de ne plus utiliser de pesticides dans les espaces publics et en 2019 ce sera le tour des espaces privés),
- faire prendre conscience de l'importance de pratiques respectueuses de l'environnement dans l'entretien de nos jardins.

La première animation a été l'exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » dont Soullans a été l'hôte pendant ce mois. Pour plus de précisions, voici comment le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vie et du Jaunay) la présentait :

« L'amélioration de la qualité des eaux est une priorité du SAGE. Les pollutions de toutes natures doivent être réduites, en particulier celles issues des désherbants chimiques, qui s'accumulent dans l'eau, l'air, les sols, les plantes, les animaux et bien sûr nos organismes. »

La réduction de l'utilisation des pesticides concerne tous les utilisateurs : collectivités, professionnels, particuliers. Pour atteindre cet objectif, chacun de nous doit nécessairement modifier son regard sur les « Sauvages des rues ».

Apprendre à connaître ces plantes, pour mieux les intégrer en ville et dans son jardin, c'est ce que propose cette exposition ouverte à toutes et tous. »



Grâce à un petit dépliant de déambulation, il était possible, tout en se promenant dans Soullans de découvrir, à l'aide de 19 affiches, les herbes communes de nos rues et de nos trottoirs.

vendée eau
Le service public de l'eau potable
SOULLANS

Des herbes sauvages sur mon trottoir....

L'eau qui coule sur nos trottoirs est utilisée pour produire de l'eau potable. Les pesticides sont dangereux pour notre santé et pour notre environnement.

La commune de Soullans, en partenariat avec **Vendée Eau**, s'engage à réaliser une gestion de l'herbe sans produit chimique.

Zéro désherbage chimique ne veut pas dire zéro entretien !

Pour limiter les herbes sauvages devant chez vous un coup de binette ou semer des fleurs sont des solutions efficaces.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION

Par M. Jean-Claude MERCERON, Président de la Commission Locale de l'eau et M. Jean-Michel ROUILLÉ, Maire de Soullans.



SIGNATURE DE LA CONVENTION

entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux de la Girade

À cette occasion, **une convention passée entre la commune de Soullans et l'association des Jardins familiaux de la Girade** a été signée par Mme Martine LACALE, Présidente de l'association et M. Jean-Michel ROUILLÉ.

PRÉSENTATION DE L'ÉCO-CHARTRE DES HABITANTS DE SOULLANS

Éco-charte que vous retrouvez également dans ce magazine. Elle est destinée à nous proposer des gestes simples et respectueux de l'environnement permettant un entretien raisonné de nos espaces privés.

Après cette présentation, un conférencier, M. Denis PÉPIN, est intervenu devant plus de 100 spectateurs très intéressés.

Il a abordé différents thèmes :

- les enjeux du désherbage chimique pour l'eau et la santé,
- les solutions naturelles pour le désherbage autour de la maison, pour la pelouse, les massifs et le potager.
- les solutions préventives pour les maladies, les mauvaises pratiques à éviter.
- les principales solutions contre les ravageurs et pour favoriser les auxiliaires.

L'ensemble des participants a apprécié cette conférence, nous prouvant que le respect de notre environnement est à la portée de tous, grâce à de multiples petits gestes quotidiens et... aisés à mettre en place.



BALADES BOTANIQUES

Ces balades botaniques étaient organisées afin de découvrir les propriétés et utilisations des plantes sauvages de nos rues au cours de promenades d'1 h 30 avec le botaniste Cédric PERRAUDEAU. Les deux balades ont fait le plein et chacun a pu se rendre compte de la diversité et des richesses de la flore (indésirable ?) qui peuple notre environnement.

La Vie Municipale

DISTRIBUTION DE COMPOST AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Ce compost est issu de la plateforme de compostage de la SAUR, située Chemin des Cordes à Soullans.

Voici le mode de fabrication du compost :

Après analyses par des laboratoires certifiés, les déchets verts (dont ceux de Soullans) et les MIATE (Matières d'Intérêt Agronomique issues du Traitement des Eaux, appelées communément boues de stations d'épuration urbaines) sont pesés, broyés et mélangés sur la plate-forme de compostage. Le mélange fait l'objet d'un processus sur plusieurs mois, puis il est criblé et analysé afin d'obtenir un compost.

Le produit ainsi obtenu est un amendement organique riche en azote et phosphore, nourrissant les sols sur lesquels les plantes se développent. Il est particulièrement apprécié par les agriculteurs pour ressourcer la matière organique des sols. Ceci contribue ainsi au piégeage du carbone et à la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique.

Cette opération a été particulièrement appréciée des Soullandais, puisque plus de 40 personnes sont venues ce jour-là chercher ce précieux amendement pour leur jardin.



VISITE D'UNE EXPLOITATION MARAÎCHÈRE BIO

Une cinquantaine de visiteurs sont allés **découvrir l'exploitation maraîchère** de M. Christophe GUILBAUD. Depuis plusieurs décennies, cette exploitation utilise exclusivement des techniques et produits biologiques afin de produire ses légumes vendus ensuite sur différents marchés de la région (Challans, St-Jean-de-Monts,...). Tous les participants ont pu se rendre compte de la technicité requise pour produire des légumes de qualité.



PLANTES ET NATURE

C'est l'opération « **Plantes et Nature** » qui a terminé ce mois d'animations. Dans la salle de sports, il était possible de participer à un troc de plantes, de s'initier à la taille des arbustes, de découvrir des techniques de jardinage, de participer à des balades botaniques ou encore de rencontrer des organismes tels que Vendée-Eau, le SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay ou les syndicats de lutte contre les espèces envahissantes. En parallèle, les 2 000 visiteurs ont pu aussi juger les participants à un concours de jardins miniatures. À noter que sur les trois lauréats, deux étaient soullandais !

→ ACTION ENFANCE - JEUNESSE

TRANSPORT SCOLAIRE

Je n'inscris mon enfant au transport scolaire que si j'en ai réellement besoin !

La gratuité du transport scolaire des écoles maternelles et élémentaires est un engagement fort de la politique de la municipalité.

En effet, la commune prend en charge la part famille demandée par le Conseil Départemental de la Vendée, organisateur des transports scolaires, **soit 120 euros par enfant et par an.**

Malheureusement, nous constatons que des enfants inscrits, et donc facturés par le département, n'utilisent pas le car ou que très rarement.

Quelques chiffres :

| | Matin | Soir |
|---|-------|------|
| - Moyenne du nombre d'enfants utilisant le transport scolaire : | 30 | 39 |
| - Nombre d'enfants inscrits à l'année : | 74 | 74 |

Il faut noter que 18% des enfants inscrits n'ont jamais pris le car.



Cela a une triple incidence : tout d'abord cela impacte le budget de la commune, ensuite le temps de transport est allongé pour desservir des arrêts de car sans enfant, enfin l'impact sur l'environnement engendré par des kilomètres supplémentaires est aussi à prendre en considération.

Aussi, à partir de la rentrée prochaine, il sera demandé aux familles utilisatrices du transport scolaire desservant les écoles soullandaises, une fréquentation régulière. Pour une meilleure organisation, la municipalité va également mettre en place une carte de transport que l'enfant devra présenter à l'accompagnatrice.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En début de mandat les jeunes conseillers municipaux ont décidé de diriger leur **première action en faveur des cyclistes**. C'est en effet un moyen de transport utilisé par tous les Soullandais, des plus jeunes aux plus âgés.

Dans un premier temps, les jeunes élus sont allés dans le centre de la ville pour étudier les différents emplacements de parking à vélos ; il en a été dénombré plus d'une quarantaine situés sur 8 sites différents.

Puis, ils ont choisi de créer des affiches et de les poser dans les salles de sport, pour inciter les cyclistes à utiliser les parkings situés aux abords des salles, les vélos étant interdits dans les salles.

Enfin, ils ont choisi de mieux structurer l'espace destiné au stationnement des vélos au stade de foot par la pose de bordures et de bornes, de façon à ce que les voitures n'en bloquent plus l'accessibilité.



Découvrir et mettre en valeur la nature soullandaise et ses animaux par le biais d'un concours photos, voilà le projet des conseillers au cours du deuxième trimestre.

Une quarantaine de Soullandais, dans les catégories enfants et adultes confondues, ont participé en partageant plus de quatre-vingts photos.

Le résultat du concours a été dévoilé le jour du Forum des associations, le 4 juin 2016.

En juin, les jeunes élus ont souhaité partager les clichés reçus lors du concours photo avec nos aînés. Ils ont donc rendu visite aux résidents de l'EHPAD « Les Châtaigniers », le samedi après-midi 11 juin. Cette rencontre inter-générationnelle a permis d'échanger sur la faune et la flore soullandaise pour le plus grand plaisir de tous.



Pour finir cette **année axée sur l'environnement**, les jeunes conseillers sont allés visiter le site intercommunal « Biotopia ». Ils y ont découvert une exposition ludique et interactive sur le monde du littoral et de la forêt.

La Vie Municipale

→ ASSOCIATIONS, CME, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quand les commissions s'unissent et «s'emmêlent»...

LE SAMEDI 4 JUIN 2016 à L'ESPACE PRÉVOIRIE

8^e FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations, organisé par la municipalité, a permis à 26 associations de faire **découvrir** leurs activités culturelles, sportives et sociales.

Des activités sur les stands mais aussi sur la scène avec la **participation** des Tréteaux Soullandais (saynètes avec les ateliers de jeunes), du Comité de Jumelage (diaporama), de Vocalise, de Danses 2000 (vidéo) de Zam'Trad et de Chant'en Danse (musique, danses et chants traditionnels).

En extérieur, les clubs de Football, Basket et Tennis ont pu proposer, grâce à une météo clémente, leur discipline pour que les jeunes puissent **s'épanouir** au sein du sport.

L'Espace Jeunes était aussi présent, proposant de nombreux gâteaux « fait maison ».

Cette manifestation a permis aux associations de se **rencontrer**, de **partager** leurs idées et pour les nouveaux Soullandais c'était l'occasion de s'informer auprès du monde associatif.

Ce bel après-midi a permis à tous de se **divertir**.



CONCOURS PHOTOS

Les conseillers municipaux enfants ont dévoilé le résultat de leur vote concernant le concours photos.
Merci à tous les photographes !

Dans la catégorie enfants, les lauréats sont :

- Solenne GRIT : 1^{er} prix (quatre places pour le grand parcours du Puy-du-Fou)
- Gaétan LANDOIS : 2^e prix (quatre places pour L'Île aux Papillons)
- Chloé CHAMPOT : 3^e prix (quatre places pour Biotopia)

Dans la catégorie adultes, les lauréats sont :

- Bernard BROSSARD : 1^{er} prix (quatre places pour le grand parcours du Puy-du-Fou)
- Roland SAINT MAXENT : 2^e prix (quatre places pour L'Île aux Papillons)
- Jean-Pierre BUROT : 3^e prix (quatre places pour Biotopia)

Les six lauréats ont également reçu un livre de photos sur le marais breton vendéen.



ACCUEIL DES NOUVEAUX SOULLANDAIS

160 familles étaient invitées à cette soirée (notre référence étant l'inscription sur les listes électorales), sachant que la précédente soirée avait eu lieu le 3 octobre 2014. 95 personnes étaient présentes.

M. le Maire a présenté l'équipe municipale et la commune de Soullans. Un montage photos, commenté par M. GUITTONNEAU, adjoint aux bâtiments, a permis de découvrir les bâtiments et les espaces communaux. Et Mme BRECHET, adjointe aux associations, a montré la richesse du tissu associatif en énumérant les 48 associations soullandaises.

Cette soirée conviviale s'est prolongée autour du verre de l'amitié.



CONCOURS « LE PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE »



Le concours « **Paysage de votre commune** » s'est déroulé fin mai. Le jury est passé visiter les différents jardins des personnes qui s'étaient inscrites. À noter une fois encore la qualité du travail fourni, l'élégance et la diversité qu'il a pu rencontrer.

Pour cette année, les lauréats sont **M. et Mme MOINARD**. Ils ont également remporté le concours cantonal et sont qualifiés pour l'échelon supérieur en compagnie d'une autre Soullandaise, **Mme PAPIN**.

Un bel après-midi festif, convivial, à renouveler sans modération...

BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL

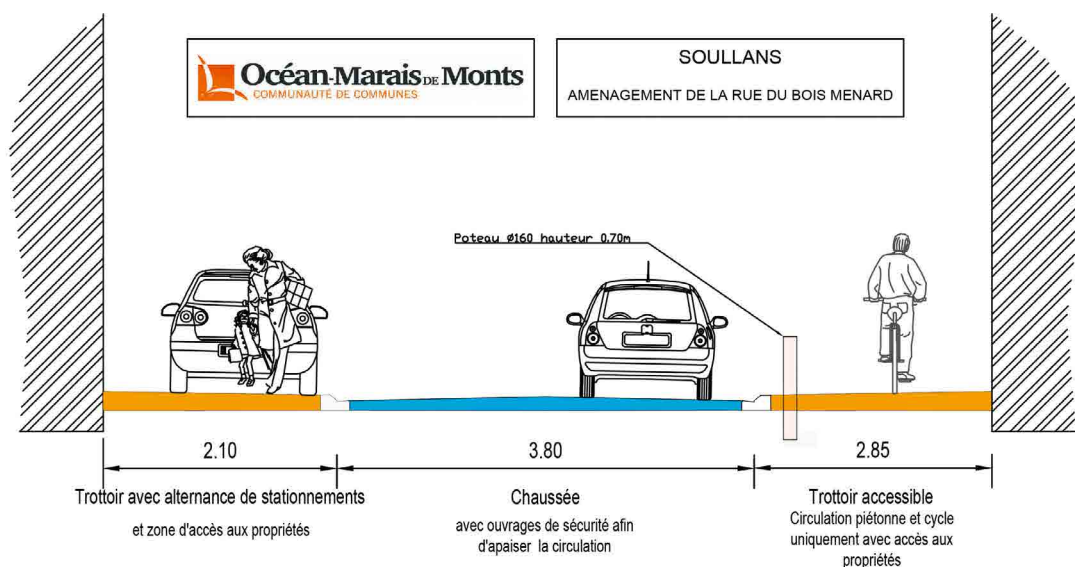


Organisé par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) Logne et Grand-lieu, l'événement « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » regroupait cette année 12 jardins de notre région. Les 11 et 12 juin 2016, des jardiniers amateurs ont ouvert leurs jardins à toutes et tous. Les visiteurs ont pu s'informer et partager sur les techniques du jardinage. L'opération a mobilisé des jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : ils n'utilisent **ni pesticides, ni engrais chimiques**. Notre commune y était représentée par **Mme ROSSI-DELAUVAUD** qui a accueilli dans son jardin de nombreux visiteurs pendant ces deux jours.

→ VOIRIE – ASSAINISSEMENT / BÂTIMENTS

VOIRIE INTERCOMMUNALE

→ **Chemin du Bois Ménard** : réfection définitive de la voie, création de trottoirs et aménagement de chicanes pour sécuriser la circulation. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise GTP.



→ **Route de la Charraud Thibaud** : point à temps (travaux de réfection de la voirie).

→ **Chemin des Cordes** : un coulis va être réalisé suite aux travaux d'enterrement de la ligne électrique.

VOIRIE COMMUNALE

CURAGE DE FOSSÉS RÉALISÉS

- Chemin des Landes
- Chemin du Logis
- Route de Bageonne, partiellement.

La terre végétale a été récupérée pour l'aménagement des Jardins familiaux, à proximité de l'Espace Prévoirie.

ACHAT D'UNE ÉPAREUSE

Le service Espaces verts de la commune s'est vu doté d'une nouvelle épareuse de marque Ferri à système à bras avancé pour faciliter l'accès et la visibilité du travail du chauffeur.

Ce nouveau matériel, plus fonctionnel, permet d'effectuer le fauchage et l'élagage et assure un meilleur confort pour le chauffeur.



AIRE DE COVOITURAGE

La commission voirie réfléchit sur l'implantation d'une aire de covoiturage.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE GAULLE

- Réalisation d'un parking de 52 places
- Création d'une allée piétonnière en béton désactivé et en pavés de grès Metissay.
- Protection par des potelets
- Plantations d'arbres et de petits arbustes.



Les travaux de la place de Gaulle ont succédé aux travaux de la maison médicale et de la bibliothèque.

MAISON MÉDICALE - BIBLIOTHÈQUE

C'est à l'automne que les locaux deviendront opérationnels.

- Les professionnels de santé intégreront la **maison médicale** et recevront leurs premiers patients dans leurs nouveaux cabinets.
- La commune, en lien étroit avec l'association de la bibliothèque, prépare l'ouverture de la **bibliothèque** municipale. Avec l'aide d'une bibliothécaire professionnelle, Mme Angélique PÉRONNET qui a pris ses fonctions début juin, à temps complet, et des bénévoles de l'association, ce pôle culturel accueillera ses premiers lecteurs dans un cadre agréable et coloré.



Bibliothèque



Maison médicale

→ BUDGET

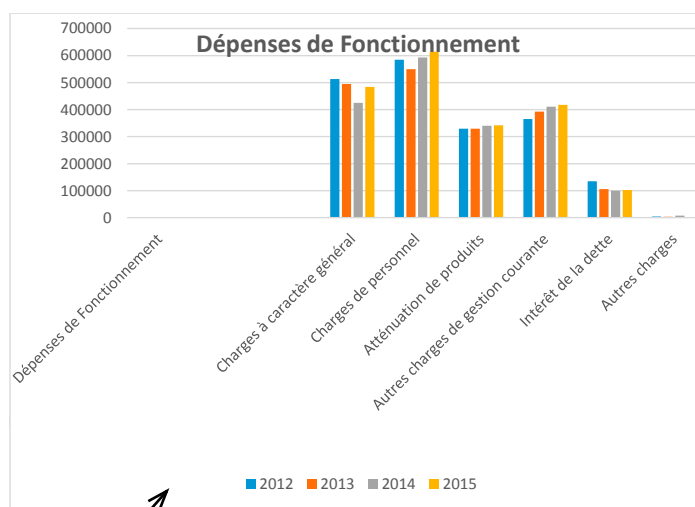
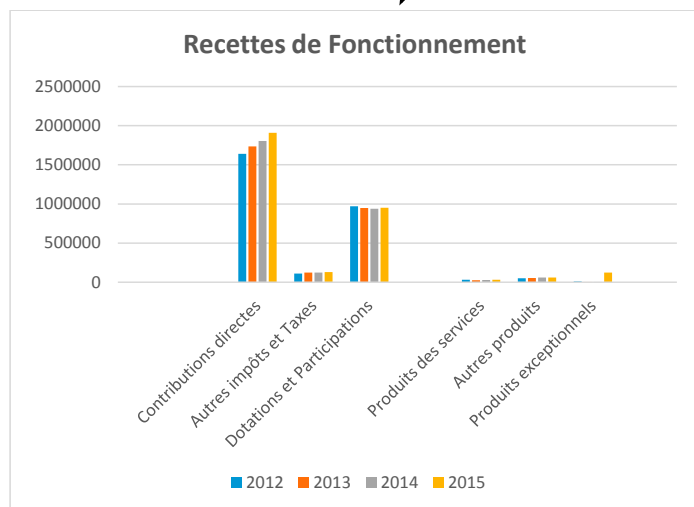
APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Après présentation des budgets de l'exercice 2015, le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion de ladite année.

La commune présente des recettes de fonctionnement dynamiques malgré la baisse des dotations. Elle se caractérise par de faibles recettes par rapport aux autres communes de strate équivalente.

Les recettes sont principalement composées de l'imposition directe et des dotations

| Recettes de Fonctionnement (en €) | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Contributions directes | 1 641 040 | 1 735 876 | 1 804 607 | 1 910 060 |
| Autres impôts et Taxes | 109 973 | 125 175 | 123 927 | 130 453 |
| Dotations et Participations | 969 414 | 947 381 | 939 693 | 950 918 |
| Produits des services | 33 256 | 26 180 | 29 774 | 30 909 |
| Autres produits | 52 351 | 54 567 | 59 141 | 59 373 |
| Produits exceptionnels (Cession d'immobilisations en 2015) | 8 651 | 631 | 1 984 | 123 676 |
| TOTAL | 2 814 685 | 2 889 810 | 2 959 126 | 3 205 389 |



| Dépenses de Fonctionnement (en €) | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Charges à caractère général | 513 151 | 495 334 | 425 225 | 484 213 |
| Charges de personnel | 584 669 | 549 443 | 593 424 | 614 532 |
| Atténuation de produits | 329 252 | 329 666 | 339 969 | 341 822 |
| Autres charges de gestion courante | 364 919 | 393 024 | 410 964 | 417 699 |
| Intérêt de la dette | 134 882 | 105 753 | 99 531 | 102 604 |
| Autres charges | 4 500 | 3 378 | 7 969 | 221 |
| TOTAL | 1 931 372 | 1 876 597 | 1 877 082 | 1 961 091 |

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement. Le montant par habitant des dépenses réelles de fonctionnement reste très inférieur au montant moyen national. Les charges de personnel sont maîtrisées ; elles sont faibles par rapport aux communes de strate équivalente.

L'endettement

L'épargne dégagée en section de fonctionnement représente le solde des ressources propres disponibles pour le financement des investissements et le remboursement de la dette.

Au 31 décembre 2015, le capital restant dû s'élève à 2.477.576 €.

La capacité de désendettement, soit l'en cours de la dette / Capacité d'autofinancement représente 2,19 années. Le seuil d'alerte se situe au-delà de 10 années. L'encours de la dette par habitant est de 581 € contre 969 € pour les communes de strate équivalente.

Les orientations 2016

Les objectifs fixés lors du débat d'orientation budgétaires nécessitent plusieurs leviers :

- MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- HAUSSE LIMITÉE DE LA FISCALITÉ
- RECOURS À L'EMPRUNT MESURÉ
- MUTUALISATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- POLITIQUE VOLONTARISTE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS, IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

Lors du conseil municipal du 31 mars 2016, le budget principal 2016 est adopté :

- Section de Fonctionnement 3.039.944 €
- Section d'Investissement 2.914.732 €

Les taux d'imposition pour 2016 se résument ainsi :

- Taxe d'habitation 20.22%
- Taxe sur le foncier bâti 12.82%
- Taxe sur le foncier non bâti 31.09%
- Cotisation foncière des entreprises 17.20%

Les principaux investissements prévus pour 2016 seront composés d'opérations structurantes et de programmes récurrents :

| Programmes ponctuels | Montants (en €) Hors Taxes |
|--|----------------------------|
| → Aménagement de la mairie | 63.000 |
| → Accessibilité des bâtiments | 8.000 |
| → Mise sous alarmes des ensembles scolaires et périscolaires | 10.000 |
| → Bibliothèque (solde de la construction et mobilier) | 459.000 |
| → Trésor d'église (mobilier et sécurité) | 47.000 |
| → Aménagements urbains et environnement | <u>344.000</u> |
| Montant global | 931.000 |
| Programmes récurrents : | |
| → Aménagements urbains et environnement (Réserves foncières, éclairage public, aménagements divers) | 630.000 |
| → Matériel (Outillage, véhicules, matériel de bureau et autres équipements) | 135.000 |
| → Entretien des bâtiments | <u>50.000</u> |
| Montant global | 815.000 |

LE POLICIER MUNICIPAL

M. Sébastien GARGOUIL est entré dans la gendarmerie le 1^{er} juillet 1993. Affecté à l'escadron mobile de Bordeaux le 1^{er} juillet 1996, il a intégré la brigade motorisée de Challans le 15 septembre 2002.

Il a été membre du **détachement d'accompagnement de sécurité en Irak**, du 22 août au 20 novembre 2006.

Au Kosovo, du 19 avril au 5 décembre 2008, il a pris part à la **mission Otan-KFort** (détachement de gendarmerie au sein de la Multinational Speciality Unit - M.S.U.).

À l'issue des cérémonies du 8 mai, Sébastien GARGOUIL a reçu la **médaille du combattant des mains de Wladislas KUZBYT, officier de la légion d'honneur**.

En tant que policier municipal, il a pris ses fonctions le 2 mai 2016. Il doit exécuter les tâches confiées par M. le Maire et le Directeur Général des Services en matière de prévention et de surveillance, du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité.

Voici ses principales missions :

- Surveillance de la voie publique
- Surveillance et constatation des dépôts d'ordures
- Surveillance des écoles
- Surveillance et gestion du marché
- Surveillance et constatation des dégradations de biens publics
- Police de stationnement, de la route, funéraire
- Gestion des conflits de voisinage
- Prise en charge des animaux en divagation
- Gestion du suivi des demandes d'autorisation d'ouverture de débits de boissons
- Gestion du suivi des terrains en friche
- Suivi du Plan Local de Sauvegarde.

Son bureau est situé à la mairie.

Si vous constatez un problème, si vous souhaitez joindre le policier municipal, contactez les services de la mairie : **02 51 68 00 24** aux horaires d'ouverture.



UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE À LA MAIRIE

Mme Sylvie BECIS a pris ses fonctions le 27 avril 2016, au service administratif de la mairie. Elle remplace Amandine RAFFIN qui est partie pour un nouveau poste à la mairie de CORDEMAIS en Loire-Atlantique.

Elle a pour missions principales :

- Assister les Élus et le Directeur Général des Services en termes d'organisation professionnelle, de gestion d'information, de classement et suivi des projets et d'activités.
- Gérer l'accueil et l'état civil en soutien à Cécile RICHARD.
- Assister les Élus dans l'élaboration des supports de communication et la mise à jour du site internet.
- Aider à la préparation du conseil municipal et des commissions.



CAMPING MUNICIPAL



Dans un **cadre agréable et arboré**, le camping municipal de SOULLANS accueille des familles qui souhaitent un séjour calme et convivial.

Avec ses **80 emplacements, délimités et ombragés**, il est **ouvert du 15 juin au 15 septembre**.

Vous avez découvert, courant mai, le nouveau visuel des panneaux posés à chaque entrée de notre commune.



La Vie Municipale

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI SKALINSKI

Rue des Hêtres
Construction bâtiment artisanal

HATTON Wilfried

46, chemin de Rocheville
Maison individuelle

ARCHAMBAUD Dorian

4, rue des Peupliers
Extension maison individuelle

PONTOIZEAU Anita

11, impasse des Erables
Maison individuelle

GARESSUS - PERRICHOT

11, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

GPLP IMMOBILIER

7, impasse des Boutons d'Or
Maison individuelle

SAUMUR Claudine

6, rue du Pressoir
Maison individuelle

HAQUIN Sylvain

42 bis, chemin des Guignardières
Extension maison individuelle et garage

MURGUE Alain

30, chemin du Bois Ménard
Maison individuelle

LE MINOR Olivier

42, chemin de la Roche aux Chats
Extension maison individuelle et piscine

CLERGEOT Jean-Pierre

3, rue des Tilleuls
Maison individuelle

CANTIN Philippe

115, route de Challans
Maison individuelle

SOUFFLET Didier

101, chemin de la Roche aux Chats
Garage

VRIGNAUD Pascal

225, route de Saint-Gilles
Rénovation bâti existant

MARTY Jean-Luc

10, rue des Iris
Extension maison individuelle

LEROYER Philippe

30, rue des Peupliers
Auvent et garage à vélos

LOISEAU Sonia

37, chemin du Parc
Extension maison individuelle

GUITTONNEAU Bernard

Route du Perrier
Maison individuelle

AUMON Arnaud

9, rue du Chai
Extension maison individuelle

MOUCHET Hélène

52, chemin du Bois Ménard
Garage

NAULLEAU Madeleine

4, rue du Pressoir
Maison individuelle

FRAIS VIANDES

64, route de la Gare
Extension bâtiment artisanal

VRIGNAUD Manoël

La Planche au Pas
Bâtiment agricole

SIMONNET Caroline

30, chemin du Grand Bois
Bâtiment agricole

CHARDONNEAU Sabrina

Rue de Lattre-de-Tassigny
Maison individuelle

FIEVET Jean-Jacques

8, rue du Pressoir
Maison individuelle

DUTEIL Dominique

53, chemin des Ores
Réhabilitation grange

MERLET Steve

89, chemin de la Fradinière
Extension maison individuelle

→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2014 (consultable en mairie)

Il ressort de ce rapport que la facture moyenne pour une consommation de 120 m³ d'eau est de 477,49 €.

SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée) : rapport annuel 2014 (consultable en mairie)

Le conseil prend acte de la communication de ce rapport sur les activités du SyDEV.

Communauté de communes : rapport annuel 2014 (consultable en mairie)

Le conseil prend acte de la communication de ce rapport et du compte administratif 2014.

Trésor d'église de l'église St-Hilaire

L'église St-Hilaire de Soullans possède des objets d'arts qu'il convient de protéger et de mettre en valeur, ceci par la mise en place d'un trésor d'église. Concrètement, il s'agit de concevoir et de réaliser une vitrine armoire forte. De plus, les entrées de l'église seront davantage sécurisées.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 47.563 € H.T. Le projet est subventionné à hauteur de 35% par le Conseil Départemental.

Le conseil municipal approuve la réalisation d'un trésor d'église et valide le plan de financement.

Subvention au Centre de loisirs

Le centre de loisirs est financé par les familles, la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) et la commune. Au regard des exercices écoulés, le conseil municipal accepte le versement d'un complément de participation de 6.000 € à l'association qui gère le centre.

Subvention exceptionnelle à l'association qui gère le restaurant scolaire

Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle à l'association de gestion du restaurant scolaire d'un montant de 2.000 €.

Création d'un nouveau lotissement communal

Le conseil municipal approuve le lancement d'une opération d'aménagement d'un nouveau quartier à usage d'habitation sur le secteur « La Prévoirie – Les Olivettes », ainsi que la programmation et l'enveloppe financière prévisionnelle.

D'une superficie totale de 4,36 hectares, le lotissement accueillera à terme 87 logements dont 10% de logements sociaux, soit 9 logements. La durée prévisionnelle totale de réalisation de l'opération est estimée à 5 ans environ.

La première tranche de 25 lots sera lancée courant 2017.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I)

La révision du S.D.C.I. a pour objectif de renforcer les intercommunalités, les réorganiser selon un seuil de population (au moins 15 000 habitants) correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et permettre d'organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent. La commune de Soullans fait partie de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts, mais fait partie du bassin de vie de Challans. En effet, l'accès aux équipements de la vie courante et l'emploi des Soullandais est davantage tourné vers Challans que vers St-Jean-de-Monts.

Après discussion, le conseil municipal émet un avis défavorable au projet de S.D.C.I. nous maintenant dans la Communauté de communes Océan-Marais de Monts, et émet le souhait d'être rattaché à une communauté de communes correspondant à son bassin de vie et d'emploi.

Schéma de mutualisation de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de mutualisation proposé, qui, à moyen terme, doit générer des économies.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Plan Climat Energie Collectivité (P.C.E.C.) avec le SyDEV

La commune de Soullans s'est engagée depuis plusieurs années à réduire la consommation d'énergie de ses bâtiments et diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

Le plan mis en place par le SyDEV est un outil qui permettra à la commune de faire un état des lieux énergétique et de fixer des objectifs en matière d'économies d'énergies réalisables sur son patrimoine (bâtiment, éclairage, urbanisme).

Le conseil municipal valide le plan d'action du Plan Climat Énergie Collectivité de la commune de Soullans.

La Vie Municipale

Aménagement de jardins familiaux sur le secteur de Prévoirie

Le conseil municipal décide la création de jardins familiaux situés route de Bageonne, sur la parcelle cadastrée AM 14. Il autorise la mise à disposition gratuite de parcelles aménagées en jardins familiaux à l'association « Les Jardins Familiaux de la Girade » afin qu'elle en assure la gestion et approuve le règlement intérieur. Il désigne M. Jacques MAUDET, membre du conseil municipal et adjoint au développement durable, pour siéger au sein de l'association.

Travaux de la mairie

Conformément à l'agenda d'accessibilité programmée adopté par la commune, il est nécessaire de réaliser des travaux de mise en accessibilité de la mairie. Par ailleurs, ces travaux permettront de rendre plus fonctionnels les locaux. Le projet comprend :

- L'installation de portes automatiques
 - La mise en accessibilité des sanitaires
 - La requalification de l'accueil avec la suppression de la séparation entre l'accueil et la pièce du cadastre
 - L'agencement de bureaux avec la création de placards
 - La mise en valeur des locaux par un traitement des murs, des faux plafonds, de l'éclairage et du sol dans certaines pièces
- Le conseil municipal approuve le programme présenté pour un montant estimatif de 62 800 € H.T.

Restructuration de la place de Gaulle

Dans le cadre de la construction de la maison médicale et de la bibliothèque, des travaux de restructuration de la place de Gaulle sont proposés. Le projet comprend :

- L'aménagement des abords de la maison médicale et de la bibliothèque avec la création d'un espace réservé aux piétons
 - L'aménagement de la voie et des emplacements de parking
 - Un traitement paysagé de la place
 - La gestion des eaux pluviales et le cas échéant de l'assainissement
- Le conseil municipal approuve ce projet. Le coût de réalisation sera de 137 000 € H.T.

Échange de la parcelle cadastrée BA 46 contre les parcelles cadastrées B 752 et B 753

Le conseil municipal décide d'échanger la parcelle BA 46 d'une superficie totale de 1 840 m² appartenant à la commune contre les parcelles B 752 et B 753 appartenant à M. Gildas BRITON.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2016

Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires pour 2016.

Urbanisme - Instauration du sursis à statuer

Le conseil municipal autorise l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'occupation des sols, en l'occurrence Monsieur le Maire, si nécessaire, à utiliser le sursis à statuer dans les conditions fixées à l'article L .111-8 du Code de l'urbanisme pour les demandes d'autorisation concernant les constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuses l'exécution du futur P.L.U.

Convention avec le SyDEV : programme de rénovation de l'éclairage public

L'opération qui est proposée vise à remplacer 65 lampes. Les travaux consistent à changer les lanternes et certains supports, ce qui va permettre de réaliser des économies d'énergie et de rénover nos installations. Le conseil approuve les travaux de rénovation de l'éclairage public pour un montant total de 67 108 € H.T. avec une participation restant à la charge de la commune de 50%, soit 33 554 € H.T.

Adhésion au réseau « Manger local, ce n'est pas banal »

L'objectif de ce réseau est de promouvoir et de développer la consommation de produits locaux et de qualité en restauration collective. Le conseil municipal décide d'adhérer au réseau local « Manger local, ce n'est pas banal ».

SÉANCE DU 31 MARS 2016

Convention d'objectifs entre la commune et l'association de gestion du restaurant des écoles publiques et privée et désignation des représentants au sein de l'association

En application de cette convention, l'association s'engage à poursuivre les objectifs suivants :

- Gérer le restaurant scolaire

- Mettre en œuvre toutes mesures nécessaires au fonctionnement du restaurant scolaire

Il est rappelé au conseil municipal que l'association fournit en moyenne chaque année 36 000 repas.

La commune met à disposition de l'association des installations à titre gratuit et s'engage à verser à l'association une aide sous forme de subvention directe, de mise à disposition de personnel et de prise en charge des frais de structure.

Le conseil autorise la mise à disposition gratuite des équipements et approuve les termes de la convention.

L'association de gestion du restaurant scolaire est composée de représentants des parents utilisateurs et adhérents, des directeurs des écoles, de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants désignés par le conseil municipal. Sont élus : membres titulaires Mme Anne-Douceline GUILLET et M. Pascal GUITTONNEAU, membres suppléants M. Frédéric BERTHOMÉ et Mme Martine BROSSARD.

Approbation des comptes 2015 }

Vote des taux de taxes locales 2016 } Voir article « Budget » La vie municipale page 15

Approbation des budgets primitifs 2016 }

Contrat de l'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2016

En référence aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement public, le conseil municipal fixe, pour l'année 2016, la participation de la commune au profit de l'école privée à 460 € par élève.

Fournitures scolaires aux enfants des écoles publiques et privée de Soullans

Le conseil municipal fixe le montant de l'aide pour les fournitures scolaires à 32,50 € par élève.

Participation au prix du repas du restaurant scolaire

Le conseil municipal fixe le montant de l'aide pour la cantine à 0,59 € par repas à compter du 1^{er} mai 2016.

Subvention contrat enfance jeunesse

Le conseil municipal accorde au centre de loisirs une subvention de 46 000 € pour l'année 2016.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal accorde au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 10 000 € pour l'année 2016, afin d'organiser le repas de Noël pour nos aînés âgés de 70 ans et plus.

Vote des subventions aux associations

Tableaux des subventions aux associations

ASSOCIATIONS SPORTIVES

| | |
|--|----------------|
| Football Les Hirondelles Soullandaises | 1 698 € |
| Basket Les Hirondelles Soullandaises | 2 836 € |
| Tennis de table | 604 € |
| Entente bouliste Soullans-Riez | 140 € |
| Gymnastique soullandaise | 205 € |
| Danses 2000 | 2 084 € |
| Pétanque | 280 € |
| Tennis | 1 068 € |
| Football en salle | 95 € |
| SOUS-TOTAL | 9 010 € |

ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS

| | |
|--|--------------|
| Croix Rouge Française | 31 € |
| ADAPEI - Les Papillons Blancs de Vendée | 92 € |
| Ligue contre le cancer Vendée | 31 € |
| Association Valentin Haüy Vendée | 31 € |
| Secours catholique | 300 € |
| Association française contre les myopathies - Téléthon | 153 € |
| FAVEC (Associations de conjoints survivants) | 46 € |
| ARIA 85 | 31 € |
| SOUS-TOTAL | 715 € |

ASSOCIATIONS COMMUNALES

| | |
|--|-----------------|
| Office de tourisme | 2200 € |
| Section locale Anciens Combattants | 95 € |
| Section locale des A.C.P.G. et C.A.T.M. | 185 € |
| ADMR de Soullans | 10 459 € |
| Club de l'amitié soullandaise | 80 € |
| Amicale de l'école publique | 410 € |
| Amicale soullandaise Donneurs de sang | 80 € |
| Les Tréteaux soullandais | 160 € |
| La Bibliothèque soullandaise | 1200 € |
| Échange Amitié sans frontière | 80 € |
| Les Peintres du marais | 80 € |
| Vocalise | 80 € |
| Soullans Cadrement | 80 € |
| Atelier Les Petits Points Soullandais | 80 € |
| La Ningle des Poètes | 80 € |
| Alcool assistance | 80 € |
| Lesarts | 80 € |
| SOUS-TOTAL | 15 509 € |

TOTAL **25 234 €**

Subventions exceptionnelles

Le conseil municipal décide d'attribuer aux nouvelles associations « Soullans pour le plaisir » et « Les jardins de la Girade » une subvention exceptionnelle de 500 € chacune.

La Vie Municipale

Création d'un poste de Brigadier-chef principal de police municipale

Compte tenu de la création d'une police municipale sur la commune de Soullans, il convient de recruter un agent de police municipale.

Le conseil municipal décide donc de créer un poste de Brigadier-chef principal de police municipale, à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016.

Enquête publique – Réalisation d'un programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant aval Vie et Jaunay

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant aval de la Vie et du Jaunay.

Création d'un emploi permanent relevant de la filière culturelle

Compte tenu de l'ouverture de la future bibliothèque municipale, il convient de recruter un responsable de bibliothèque municipale.

Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent relevant de la filière culturelle, à temps plein à compter du 1^{er} juin 2016.

SÉANCE DU 19 MAI 2016

Convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur

Le conseil municipal est informé que GrDF s'est engagé dans un programme « compteurs communicants » pour mettre en place un télérelevé pour ses clients professionnels et particuliers.

C'est un projet d'efficacité énergétique qui poursuit deux objectifs majeurs :

- le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation
- l'amélioration de la qualité de la facturation et de satisfaction des clients par une facturation sur index réels.

Sur le point technique, ce projet nécessite la mise en place de modules radio sur les compteurs et l'installation de concentrateurs sur les points hauts.

Le conseil accepte les termes de la convention pour l'installation et l'hébergement d'un équipement de télérelevé en hauteur.

Concessions à titre temporaire de parcelles situées au lieu-dit « Les Cordes »

La commune a concédé à titre temporaire, les parcelles cadastrées section D, n° 1143, 1144 et 2109, sises chemin des Cordes.

Le conseil décide de demander aux occupants la remise à la disponibilité de la commune des dites parcelles.

Cession de parcelles appartenant à la commune au profit de la société RTE

La société RTE a sollicité la commune afin de se porter acquéreur des parcelles situées chemin des Cordes afin d'implanter un poste de compensation de 225kV dans le cadre du projet de création d'un parc éolien en mer d'Yeu et Noirmoutier.

Le conseil municipal accepte la cession au profit de la société RTE des parcelles cadastrées section D n° 1138, 1140, 1141, 1143, 1144, 2109 et 2110, pour un montant de quarante et un mille neuf cents euros (41 900 €) toutes indemnités incluses et hors frais d'acquisition.

Demande de classement de la maison Charles Milcendeau au titre des monuments historiques

La maison du peintre Charles Milcendeau abrite un important cycle de peintures murales réalisées par l'artiste lui-même, au début du XX^e siècle. L'intérêt indéniable de cet ensemble a conduit à sa protection au titre des monuments historiques en 1980. À cette époque, le choix avait été fait de les protéger au titre des objets mobiliers et non des immeubles.

Ce régime de protection concerne uniquement les œuvres et non pas l'enveloppe qui les abrite, ce qui, dans le cas des peintures murales, pose d'évidents problèmes de gestion. La maison, elle-même, présente en effet aujourd'hui un certain nombre de problèmes sanitaires sur lesquels ne peut intervenir la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), dont l'action se limite aux monuments historiques seuls.

La protection au titre des immeubles permettrait un accompagnement sur l'ensemble de l'intervention et non seulement sur la restauration des peintures murales elles-mêmes. Le soutien scientifique et technique de la DRAC, mais également du laboratoire de recherche des monuments historiques, pourra bénéficier au projet de restauration.

Le conseil municipal décide de demander l'inscription de la maison Charles Milcendeau aux monuments historiques, avec la mise en place d'un périmètre de protection modifié (PPM) autour de la maison.

Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement des prestations de service et de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'aide spécifique rythmes éducatifs avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée

La Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée contribue à la mise en œuvre des nouveaux temps éducatifs suite à la réorganisation du temps scolaire. Elle apporte une aide relative aux heures dégagées par la réforme des rythmes scolaires. L'aide spécifique est versée pour chaque enfant accueilli dans la limite de 3 heures par semaine et de 36 semaines par an. À titre d'information, le barème 2016 est de 0,53 € / heure réalisée par enfant. Le conseil municipal approuve le renouvellement de cette convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée.

Les délibérations complètes sont affichées en mairie.

→ TRIBUNE LISTE : OSONS POUR SOULLANS SI ON PARLAIT...

De la difficulté et de l'utilité d'être dans la minorité municipale : vous votez 95% des délibérations présentées par le maire, alors, vous n'êtes pas un véritable opposant ; vous n'acceptez pas un budget rétrograde conduisant à l'immobilisme, vous refusez l'augmentation non motivée des impôts locaux, alors vous êtes trop radical.

Il est vrai que tout semble contradictoire : à Noirmoutier, la minorité quitte la salle parce qu'elle s'estime insultée par le maire ; à Soullans, M. ROUILLÉ ne supporte pas la contradiction et lance que l'on « pollue le débat » ; fallait-il partir ?

À la Com'Com' de St-Jean-de-Monts, la minorité de droite condamne le Président sous prétexte d'une dette exagérée et d'investissements (de projets) trop chers ; à Soullans, votre minorité de gauche regrette la dilapidation des ressources annuelles par le maire et son refus des prêts nécessaires.

Allez comprendre ! Qu'en pensez-vous ?

Alain TINOT, Conseiller municipal
« Osons pour Soullans »

→ L'EHPAD

L'EHPAD a fêté les 100 ans de Mme PEROCHEAU
le mercredi 27 avril 2016



Mme Mauricette PEROCHEAU est née le 21/03/1916 aux Lucs-sur-Boulogne. Elle a été institutrice puis directrice du foyer logement des Lucs-sur-Boulogne. Elle est entrée à la résidence le 1^{er} septembre 2002.

→ Le C.C.A.S. et VENDÉE UKRAINE

Le 22 décembre 2015, le C.C.A.S. a fait **don de 65 lits** de l'EHPAD, inutilisés, à l'association Vendée-Ukraine. Ils sont actuellement en service dans un hôpital d'une ville nommée Ternopil.



Les Associations à but social

→ ADMR

L'ADMR est un acteur majeur d'accompagnement et de proximité. Elle développe des services de la naissance à la fin de vie.



Le cœur de son activité est l'aide à la vie quotidienne auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles avec son personnel qualifié : Aide à Domicile, Auxiliaire de Vie et Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale.

Notre personnel d'intervention aide et accompagne les personnes dans les

activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans les actes essentiels de la vie (lever, coucher, hygiène corporelle) en alliant capacité relationnelle et compétences techniques.

- Vous devez faire face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, la maladie d'un enfant, une AD ou une TISF vous apportera l'aide nécessaire et vous facilitera le quotidien de la maison.

L'ADMR apporte, par délégation du CCAS, les repas à domicile via la cuisine centrale de Challans pour les personnes qui en font la demande auprès du secrétariat. La prestation en 2016 est à 8,80 € par repas.

Notre association est agréée « Services à la personne » et permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du Conseil Général (ADPA, PCDH).

Vous trouverez une équipe de bénévoles et secrétaires à votre écoute et disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie tant sur le plan administratif que matériel.

50% des sommes versées sont déductibles des impôts.

Les permanences sont les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et sur RV les mercredis et vendredis après-midi.



→ LES P'TITS DES MONTS

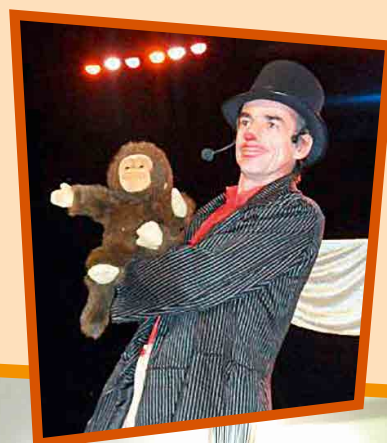
Les P'tits des Monts, association d'assistantes maternelles agréées des Pays de Monts, regroupe 49 professionnelles.

Nous animons tous les mardis matin des ateliers sur St-Jean-de-Monts et Soullans, et l'association Lire et Faire Lire nous accompagne sur certaines matinées.

Chaque année en janvier, un spectacle suivi d'un goûter est offert aux enfants accueillis, aux familles et aux assistantes maternelles.

En 2016, « Le clown Chocolat » de la Cie du Moulin à Paroles s'est produit au foyer rural de Soullans ! En mars, lors de la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons organisé une matinée d'éveil. Le thème de « l'enfant créateur » a enthousiasmé les enfants et parents présents.

Tous les ans, pour la journée nationale des assistantes maternelles, une conférence gratuite est proposée. Le lendemain, en lien avec la thématique développée, nous animons des ateliers pour les enfants et leurs parents.



→ ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG « MARAIS ET MONTS »

L'association pour le don de sang bénévole couvre la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts. Son but est d'organiser des manifestations pour recruter des donneurs de sang.

2016 est une année chargée :

> organisation à Odyssea du congrès départemental des associations pour le don de sang de Vendée, le 13 mars : nous avons accueilli environ 400 personnes.

> accueil le 30 avril du « Parcours pour la Vie », relais entre le congrès national des associations pour le don de sang de Saint-Brieuc en 2014 et celui de Nantes les 5-6 et 7 mai.

> assemblée générale le 1^{er} avril, avec remise aux donateurs méritants d'un diplôme et d'un insigne pour les remercier.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kg.

Se munir d'une pièce d'identité, ne pas venir à jeun et bien s'hydrater.

Pour qui ? Les personnes touchées par :

> les maladies du sang et les cancers : chimiothérapie, anémie grave, drépanocytose (maladie génétique),

> les hémorragies lors des accouchements, les accidents, les brûlures, les opérations chirurgicales.

Quels sont les besoins de l'Établissement Français du sang ?

> tous les groupes sanguins particulièrement les rhésus négatifs (O négatif est transfusé à tous les patients en cas d'urgence),

> le plasma particulièrement celui du groupe AB utilisé pour tous les patients,

> les donateurs de groupes rares dont les origines (même anciennes) sont africaines ou antillaises.

Organisation de six collectes

20 janvier
à la Barre-de-Monts

11 mars
à Saint-Jean-de-Monts

13 mai
à Soullans

25 juillet
à Saint-Jean-de-Monts

15 septembre
à Notre-Dame-de-Monts

1^{er} décembre
à Soullans



→ SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe de bénévoles assure au mieux différentes tâches :

- l'accueil,
- l'écoute,
- l'aide aux personnes en difficulté,
- le tri et les permanences à l'espace vêtements,
- la préparation des braderies et du bric à brac qui ont lieu le 2^e mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 00.

En 2015, plusieurs personnes ont reçu des aides du Secours catholique : bon alimentaire, gaz, carburant, électricité ou épicerie solidaire.

Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Accueil : Presbytère, place de Ledesma



Les Associations Sportives

→ HIRONDELLES SOULLANDAISES BASKET CLUB

Le club de basket a battu un nouveau record cette saison avec 152 licenciés dont les 2/3 sont des jeunes de 5 à 18 ans ! Ces effectifs, en hausse constante depuis quelques années, confirment notre attractivité et récompensent l'investissement quotidien de tous les encadrants.



Nous avons engagé 12 équipes jeunes en championnat pour la saison 2015-2016 et les résultats ont été satisfaisants puisque 5 équipes ont évolué au plus haut niveau départemental.

Mention spéciale pour les U13 féminines qui ont obtenu d'excellents résultats ayant même disputé les play-offs de leur catégorie !

Notre équipe de seniors garçons avait connu une saison faste l'an passé ce qui lui avait permis d'accéder à la D2. Ce groupe, renforcé à l'intersaison, grâce notamment au retour d'anciens joueurs, termine en milieu de tableau pour sa première à ce niveau-là. Merci à leur coach Denis Thué qui continue d'apporter son expérience au club.

Concernant nos loisirs filles, elles poursuivent leur chemin en prenant du plaisir que ce soit à l'occasion des entraînements ou des matches qui ont lieu le mercredi soir.

La vie de notre association est aussi liée à diverses manifestations : une **soirée paëlla en octobre**, la **participation au Téléthon en décembre** (pour la 12^e année consécutive) ou notre **traditionnel concours de belote en février** par exemple.

Le temps fort de la saison reste l'organisation de notre Tournoi Jeunes le dimanche 15 mai : cette véritable fête du basket s'est déroulée dans une ambiance familiale et conviviale pour le plus grand bonheur de tous les participants.

L'année prochaine, nous avons pour objectifs, entre autres, la formation d'arbitres et la création d'une seconde équipe de seniors garçons. Les membres du bureau continueront d'œuvrer pour maintenir la bonne dynamique du club et favoriser la progression des résultats sportifs.

La saison reprendra fin août pour certains et début septembre pour d'autres. Que vous soyez adepte du basket ou novice dans le sport, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour finir, merci à tous les bénévoles qui contribuent par leur dévouement à la bonne marche de cette association sportive.



→ DANSES 2000

L'association DanSES 2000 existe depuis 16 ans, elle propose cinq disciplines pour enfants et adultes, les cours se déroulent au foyer rural. Un gala de danse est proposé tous les ans à l'Espace Prévoirie en juin.

Quatre professeurs vous proposent des styles différents :

- Anaïs anime les cours de **zumba**, elle vous propose la zumba fitness et la zumba gold pour les adultes ainsi que la zumba kids pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les mardis soirs, une discipline dynamique et rythmée dans la bonne humeur,
- Alex anime le cours de **street dance** (hip-hop, break dance) à partir de 8 ans, les vendredis soirs, cette discipline attire autant les filles que les garçons,
- Claudia anime les cours de **Bachata** et vous fera danser seul(e) ou en couple sur des rythmes latino (salsa, tcha-tcha...), des cours énergiques et joyeux,
- Maelyss anime les cours de **danse classique** et de **modern jazz**, à partir de 4 ans.

Les cours débutent en septembre, 2 cours d'essais gratuits si vous le désirez.



→ FUTSAL

Pour le **Soullans Urban Football Team**, la saison 2015/2016 fut une année de transition et s'achève sur un bilan mitigé : 6^e en Première Phase de championnat de 2^e division et 5^e sur la deuxième phase en 3^e division.

Le nombre de joueurs licenciés ayant diminué cette année, nous n'avons pu engager qu'une seule équipe en championnat.

Nous espérons pour la prochaine saison pérenniser le nombre de joueurs pour continuer à pratiquer notre sport dans une bonne ambiance où tout le monde prend plaisir à jouer ensemble.

La pratique du Futsal se fait en semaine les mardis et jeudis soir dans les salles de sports 1 ou 2 ; si vous êtes intéressés pour pratiquer ou encadrer, nous sommes à la recherche de joueurs et d'un entraîneur pour la saison prochaine.



→ HIRONDELLES FOOTBALL

Le club de foot compte 151 licenciés cette année répartis dans différentes équipes :

- 85 jeunes, des U6 aux U17,
- 38 seniors et foot loisirs,
- 27 dirigeants,
- 1 arbitre officiel : Sullivan LANDRIN qui officie chaque dimanche en championnat régional.

Les seniors, après une descente en division inférieure l'an passé, sont sur le point de retrouver un niveau supérieur cette année. Une nouvelle dynamique se met en place avec une équipe très jeune qui augure des lendemains meilleurs.

L'équipe loisirs pratique le foot le vendredi soir dans la convivialité mais avec une petite pointe de compétition afin de bien figurer dans leur «championnat».

Les U14-U15 (2 équipes) et les U16-U17 (2 équipes) sont en groupement avec

les clubs de Notre-Dame-de-Riez, Le Fenouiller et Commequiers. Cela permet aux jeunes de rencontrer des équipes à un niveau très intéressant.

Les U12-U13 (2 équipes) et les U10-U11 (1 équipe) sont tous issus du club et pratiquent le foot lors de rencontres le samedi matin ou après-midi.

Enfin l'école de foot (U9 U8 U7 U6) évolue sous forme de plateau dans une ambiance de détente, le samedi après midi.

De plus, le club a eu l'honneur d'organiser l'assemblée générale du district de Vendée au mois d'octobre à l'espace Prévoirie à laquelle plus de 400 personnes ont assisté. L'accueil du club et le confort de la salle ont été appréciés par tous.

Enfin pour finir, le président tient à remercier tous les dirigeants bénévoles et membres du bureau pour leur dévouement afin que les hirondelles reprennent leur envol.



Les Associations Sportives

→ GYMNASTIQUE SOULLANDAISE

Projets 2016

L'association sportive « GYMNASTIQUE SOULLANDAISE » propose les cours suivants :

- gymnastique d'entretien, le lundi,
- gymnastique douce « PILATES », le mardi et le jeudi,
- gymnastique TONIQUE, le mercredi.

Ces cours sont encadrés par une monitrice diplômée d'État.

Saison 2016-2017

À la reprise des cours, la semaine du 12 septembre 2016, l'association vous propose les cours suivants :

Gymnastique d'entretien :

- le lundi de 9h15 à 10h15 – Salle de sports n° 2.
- Ce cours aborde le renforcement musculaire, l'endurance ou le cardio avec le step, les étirements, les enchaînements.

Gymnastique « PILATES » :

- le mardi de 14h40 à 15h30 – Salle du foyer rural,
 - le jeudi de 19h10 à 20h00 – Salle du foyer rural,
- Gymnastique douce qui travaille les muscles profonds par du gainage avec des mouvements lents et précis.

Gymnastique TONIQUE :

- le mercredi de 20h30 à 21h30 – Salle de sports n° 2.

Les inscriptions se font sur place, à la fin du cours.



→ PÉTANQUE SOULLANDAISE

Avec son boulodrome couvert, la Pétanque soullandaaise fait des envieux.

Inauguré le 2 juillet 2015 par Jean-Michel ROUILLÉ en présence de Noël FAUCHER, conseiller départemental et de Jean-Pierre BURY, Président du Comité de Pétanque de Vendée, les joueurs peuvent désormais pratiquer leur sport favori par tous les temps.

Chaque lundi après-midi, un concours ouvert à tous, licenciés ou non, attire, en moyenne 90 joueurs venus de Saint-Hilaire-de-Riez, Saint-Jean-de-Monts, Challans, et même de communes plus éloignées comme Barbâtre et Brétignolles-sur-Mer. Ces joueurs venus de l'extérieur apprécient non seulement les installations fonctionnelles mais aussi la convivialité de l'accueil qui leur est réservée par le club.

Bien entendu, pour que l'association sportive fonctionne, il est indispensable d'avoir des personnes bénévoles pour la gestion et la coordination de l'espace "détente" mais aussi de l'entretien des 8 terrains intérieurs et des 38 terrains extérieurs.

Pour l'organisation de ses différentes manifestations, le bureau de la Pétanque soullandaaise souhaite avoir l'appui de ses bénévoles, qu'ils soient membres du Conseil d'Administration ou simples adhérents du club.

En grande majorité composé de vétérans et de retraités comme la plupart des clubs de pétanque de Vendée, la relève est difficile à assurer et recruter des jeunes, plutôt attirés par des sports collectifs, n'est pas une chose aisée.

Plusieurs **concours officiels** sous l'égide de la FFPJP sont prévus : le 1^{er} a eu lieu le **jeudi 31 mars**, réservé aux licenciés de plus de 55 ans et a réuni près de 200 joueurs. Deux autres concours sont prévus au cours de l'année : Le **dimanche 12 juin** en triplettes mixtes et le **samedi 3 septembre** en doublettes.



Comme chaque année depuis sa création en 2001, des **concours d'été** ouverts à tous, licenciés ou non, seront organisés : Les **vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 26 juillet**. Les **vendredis 5, 12, 19 et 26 août** avec un changement d'horaire cette année, car ils débiteront plus tôt dès 15h30.

Inscriptions et entraînements les lundi, mercredi et samedi de 14h00 à 19h00.

Cotisation annuelle : 37 € pour les licenciés et 30 € pour les cartes loisirs.

→ TENNIS CLUB SOULLANDAIS

L'école de tennis est assurée le lundi soir, le mercredi après-midi, le jeudi soir et le samedi matin par **Matthieu REUNGOAT**, notre nouvel entraîneur diplômé d'État. Il est secondé le lundi soir par **Charly NEGRAUD**, notre initiateur.

Résultats des équipes engagées en championnat d'hiver :

- L'équipe 1 Messieurs en Pré-Régionale termine 3^e
- L'équipe 2 Messieurs en Départementale 1 termine 7^e
- L'équipe +45 Messieurs en Départementale 1 termine 6^e
- L'équipe 13/14 Garçons en Départementale 2 termine 2^e
- L'équipe 15/18 Garçons en Départementale 4 termine 2^e

De mars à mai 2016, **une équipe 9/10 ans, vert, garçons, dispute le championnat jeunes galaxie.**

À noter que **4 équipes ont été engagées en championnat printemps-été :**

- 1 en Seniors Dames
- 1 en Seniors Messieurs
- 1 en 13/14 Garçons
- 1 en 15/18 Garçons

Le Tournoi Seniors et Seniors + qui s'est déroulé du 11 au 22 février 2016 a connu un franc succès. Les vainqueurs des tableaux principaux ont été en Seniors Dames **Laura RABALLAND**, 4/6, licenciée à SAINT-JEAN-DE-MONTS, et en Seniors Messieurs, **Charles-Edouard JEANMOUGIN**, 5/6, licencié à SAINT-GILLES.

Le tournoi jeunes de la Toussaint 2015 a eu plus de participants qu'en 2014 mais moins qu'en 2013.



→ TENNIS DE TABLE SOULLANDAIS

Association sportive composée de 47 adhérents, le Tennis de Table SOULLANDAIS, permet la pratique sportive en loisirs et en compétition.

Les 3 équipes inscrites au Championnat adultes, les 2 équipes inscrites au Championnat Jeunes ainsi que les 2 équipes vétérans évoluent au niveau départemental.

La compétition rassemble les différentes classes d'âge et permet ainsi l'encadrement des plus jeunes par les plus âgés et vice et versa. Les plus âgés bénéficient de la spontanéité et de l'insouciance des plus jeunes.

Cette association fonctionne par le biais du bénévolat.



Outre les compétitions, elle organise des **concours de belote** ainsi que des **lotos**.

Pendant les vacances d'été, elle participe à l'accueil des touristes avec la mise en place de 4 tournois (2 en juillet et 2 en août) qui regroupent joueurs licenciés et loisirs de toutes les régions.

Avec 3 entraînements dévolus à la progression sportive des jeunes et 2 réservés au plaisir des adultes, ce club ne peut pas penser au sport de haut niveau. Malgré ce peu de pratique comparé aux autres clubs du département, certains joueurs évoluent en Régionale au niveau individuel.



Le Comité de Jumelage Soullans - Ledesma

Conférence sur Miguel DE UNAMUNO le 22 avril au musée Milcendeau

Sur la proposition du Comité de Jumelage, M. Robert DENGLER, consul de France à Salamanque, a été invité par la Communauté de communes Océan-Marais de Monts à présenter la vie et l'œuvre de M. Miguel DE UNAMUNO.

Cet Espagnol, né à Bilbao, était un ami du peintre soullandais Charles MILCENDEAU. M. DENGLER, qui a été professeur à l'université de Salamanque, a présenté avec conviction ce philosophe espagnol, recteur à l'université de Salamanque. Il était aussi un critique littéraire, romancier et dramaturge. Homme de passions et de contradictions, Miguel DE UNAMUNO mourût le 31 décembre 1936, au début de la guerre civile espagnole. Le Comité de Jumelage remercie M. DENGLER pour cette conférence et pour son soutien au comité de jumelage.



L'Office de Tourisme

Un certain nombre d'activités ou de sorties sont proposées par l'office de tourisme durant cette année 2016 :

- **5 mars** : Soirée humoristique animée par Chapuze « Je vous salue mairie » à l'Espace Prévoirie
- **5-6-7 mai** : Week-end dans le Cantal



- **14 juillet** : Bal populaire, place Ledesma, après le feu d'artifice organisé par la municipalité
- **20 juillet** : Sortie pédestre au lac du Jaunay
- **6 août** : Déplacement en car à la cinéscénie du Puy-du-Fou
- **10 août** : Marche dans le marais de Soullans et visite du musée Milcendeau

- **22 octobre** : Spectacle musical des années 60-70 avec « Passion en scène » à l'Espace Prévoirie



- **26 novembre** : Sortie spectacle « Le Mystère de Noël » au Puy-du-Fou
- **3-4 décembre** : Marché de Noël à l'Espace Prévoirie
- **17 décembre** : Spectacle gratuit pour les enfants au Foyer Rural les « Duo Show des Zigotos »

Un merci particulier à l'équipe de bénévoles qui assure la réussite de toutes ces journées.

À noter :

Du 1^{er} juillet au 31 août : ouverture de bureau de l'Office de Tourisme, 15 place Jean Yole.

Notre hôtesse, Elwenn, accueille et conseille les touristes et, durant tout l'été, des artisans exposent leurs œuvres à l'Office de Tourisme.

La vie scolaire et para-scolaire

→ LE CIRQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Jeudi 31 mars, « La Caravane Magique » s'est arrêtée à l'École Maternelle Publique.



Les classes se sont installées les unes après les autres dans l'obscurité de la caravane pour profiter d'un spectacle enchanteur et poétique de lumière noire. C'était vraiment magique !

Nos classes ont également assisté aux représentations du cirque Bouglione qui était en tournée dans toute la France depuis l'automne 2015.

C'est ainsi que le cirque est devenu notre projet de travail des derniers mois de l'année de l'année scolaire.

De nombreux ouvrages de la littérature de jeunesse autour de ce thème ont enrichi l'imaginaire de nos jeunes élèves et leur ont permis d'augmenter leur vocabulaire. Le cirque est un support d'une grande richesse et variété pour toutes les activités de découverte du monde. Sans parler des activités physiques et sportives innombrables.-

Ce fut enfin tout naturellement le thème de notre exposition annuelle d'arts plastiques. Voici quelques unes des réalisations de nos élèves de TPS/PS/MS : Affiches, otaries, lions et clowns...



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2016 sont en cours. Nous accueillons les enfants nés en 2013 dès la rentrée. L'accueil des enfants nés en 2014 sera possible en cours d'année selon les places disponibles. Nous sommes à votre disposition pour visiter l'école sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter.

→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

L'école élémentaire publique avec sa centaine d'élèves s'appuie sur des projets bien installés et encadrés par la même équipe d'enseignants depuis quelques années.

1) Des projets de prévention :

- routière autour des séances vélo théoriques et pratiques finalisées par une sortie dans Soullans pour les élèves de cycle 3 ;
- le permis piéton mis en place l'an dernier pour les élèves de CE2 ;
- l'attestation aux premiers secours dispensée par l'infirmière scolaire aux CM1-CM2.

2) Des projets en musique :

- séances hebdomadaires en chant et rythme ;
- présentation des chants travaillés dans l'année aux parents ;
- un concert éducatif par an organisé par le Conseil Départemental.

3) Des liaisons :

- de la grande section de maternelle vers le CP autour de plusieurs projets en lecture, écriture et arts visuels ;
- du CM2 vers la 6^e de collège. En 2015, les CM2 ont travaillé autour d'un livre de Serge Rubin et ont rencontré cet auteur à la médiathèque de Challans avec les élèves du collège avec lesquels ils correspondaient.

Les apprentissages dans les quatre classes élémentaires sont liés au Projet d'École qui repose sur trois objectifs : lire et comprendre, écrire, et le parcours artistique et culturel de l'élève.

Les inscriptions sont possibles toute l'année sur rendez-vous auprès de la Directrice, Mme FAYET Bernadette, au 02 51 68 01 95.



La vie scolaire et para-scolaire

→ AMICALE ÉCOLE PUBLIQUE

L'amicale des écoles publiques de Soullans est une association de parents d'élèves qui apporte son soutien aux écoles publiques de la commune.

Afin de soutenir financièrement les écoles maternelle et élémentaire, nous proposons :

→ des activités à but lucratif comme le **LOTO** qui s'est déroulé le 27 septembre 2015 et la **vente de viennoiseries** du 1^{er} avril 2016.

→ des activités à but culturel comme notre **carnaval** du 26 mars 2016 qui a fait le bonheur de tous les enfants. Le 23 janvier 2016 s'est déroulée la **galette des rois** dans la convivialité et la bonne humeur.

L'année scolaire s'est terminée de façon très sympathique avec les danses des enfants de l'école qui ont ravi tous les parents à l'occasion de la **fête de l'école du 2 juillet 2016**.

Cette année, un nouveau projet verra le jour, il s'agit d'une bourse aux jouets qui aura lieu le 20 novembre 2016.

Avec les collectivités locales, l'association est donc un partenaire essentiel pour améliorer le quotidien de nos enfants à l'école.



Carnaval du 26 mars

→ ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX

Pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont plus de 200 élèves que nous avons accueillis dans nos 8 classes, de la maternelle au CM2.

Le thème principal de cette année a été le respect de l'environnement et de la nature.

Ainsi, tout au long de l'année, se sont succédé différentes activités liées à ce thème :

→ **La grenouille**, qui est dans le logo de notre école, a été la mascotte des classes de maternelle. Elle a pu conduire les élèves à nombre de découvertes et d'activités tant en sciences qu'en arts visuels ou autres.

→ **La fête de Noël** où tous les numéros des classes portaient sur la protection de notre planète en lien avec l'actualité d'alors (COP 21)

→ **Des expériences de jardinage** pour les classes de CE2, GS-MS et MS-PS. Ces deux dernières classes ont notamment été accueillies dans une jardinerie de Challans pour une matinée de plantations. Les CE2 ont, quant à eux, pu découvrir les richesses de la mare et de son environnement grâce à une intervenante spécialisée. Ces trois classes ont ensuite participé au concours de jardins miniatures organisé par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts dans le cadre de l'animation Plantes & Nature organisée cette année à Soullans. A noter que les 1^{er} et 2^e places de ce concours ont été remportées par deux de ces classes !

→ **Un défi-environnement** pour la classe de CE2 avec des classes du canton de St Gilles-Croix-de-Vie.

→ **Des voyages scolaires** à La folie de Finfarine ou à Kulmino.

Les élèves ont pu aussi bénéficier ou être les acteurs d'autres activités :

→ Pour « la grenouille qui lit », les enfants se sont déplacés dans une autre classe, afin de raconter un album ou le lire,

donnant ainsi un vrai sens à l'acte de lecture.

→ Les enfants de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au Vendéspace pour assister à une représentation des Etoiles du Cirque de Pékin.

→ En CM1 et CM2, un parent d'élèves, professeur d'échecs, est venu initier les élèves à ce jeu stratégique durant quelques semaines. Un tournoi a conclu cette animation.



→ Notre traditionnelle relation avec des écoles du Bénin s'est enrichie cette année d'un nouveau partenaire : l'école de Gankou-Café. En effet, grâce à notre correspondante sur place, Mme Marie OGAN-BADA, nous avons appris que cette école avait besoin de soutien afin de terminer la construction de ses classes. Grâce à différentes actions menées dans notre école (vente de programmes à la fête de Noël, confection et vente de gâteaux), ce sont plus de 700 € qui ont été envoyés là-bas.

Souignons pour terminer la très forte implication des parents d'élèves qui, à chaque sollicitation, répondent présents pour nous aider à réaliser nos projets.

Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre site internet : soullans-lesroseaux.fr

→ OGEC-APEL

Pour cette année, l'OGEC a poursuivi sa mission d'amélioration des conditions de vie et de travail des élèves de l'école privée Les Roseaux :

→ La **garderie** a notamment été réorganisée afin de faire face à une augmentation du nombre d'enfants utilisant ce service.

→ Il a été procédé à l'embauche d'**une nouvelle ASEM** (Agent de Service en école Maternelle) pour la classe de grande section-CP.

→ Des **équipements informatiques** ont été installés dans deux classes, permettant ainsi aux élèves de bénéficier d'un accès actualisé à l'outil numérique.

Pour l'année qui arrive, un projet de plus grande envergure va voir le jour. Il s'agit de réaliser les travaux les plus importants de mise aux normes d'accessibilité des locaux de l'école. L'accès de deux classes élémentaires et l'entrée des bâtiments de la maternelle seront facilités pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux vont être effectués pendant la période des congés scolaires.

Toutes ces différentes actions sont financées grâce aux contributions financières des familles (22 € par mois et par élève, comprenant aussi les frais de voyage scolaire, catéchèse et assurance scolaire) ainsi que par le bénéfice



des fêtes (vide-jouets, vide-greniers, kermesse) que l'OGEC organise tout au long de l'année.

De son côté, l'APEL a organisé sa traditionnelle fête de Noël à l'Espace Prévoirie. Elle a connu son succès habituel, permettant à tous, parents et enfants, de montrer leurs talents artistiques. En mars, une vente de gâteaux a permis de financer l'achat de jeux de cours en maternelle et élémentaire.

Pour l'année à venir, l'APEL désire développer les liens entre les familles de l'école en organisant notamment des rencontres-découvertes de nouveaux sports (kinball, tchoukball) avec les parents intéressés. Une fabrication de jus de pommes suivie d'une vente sera également proposée en début d'année scolaire.

→ CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a connu des changements importants au cours de ces dernières semaines.

Ainsi, **Sandra, Léa et Nicolas** sont partis vivre d'autres aventures, et **Maud** est en congé maternité.

Une nouvelle équipe a été mise en place : **Marie-Anne CRINIÈRE** (directrice), **Julien GUILLEMET** (animateur au centre de loisirs et à l'Espace Jeunes) et **Christelle STRUGA** (animatrice au centre de loisirs).

Cet été, l'équipe attend les enfants avec impatience, avec au programme :

→ **des sorties** à la plage et au musée Biotopia à Notre-Dame-de-Monts et autres...

→ **des camps :**

- du 11 au 15 juillet pour les 6-8 ans, 12 places à la Plaine-sur-Mer
- du 18 au 22 juillet pour les 9-12 ans, 12 places à St-Philbert-de-Grand-Lieu
- du 26 au 28 juillet pour les 3-5 ans, 8 places à Soullans
- de nombreuses activités pour tous les âges.

À l'Espace Jeunes, diverses activités sont proposées : soirée pizzas, gaufres, pêche, sorties vélos, accrobranches, laser games, patinoire.

«Belle pêche !!! »

Avec les remerciements de l'Espace Jeunes aux responsables de l'Amicale de pêche soullandaise qui les autorisent à venir pêcher à l'étang.

Ouverture du centre de loisirs :

- pendant les vacances de 9 h 00 à 17 h 00 avec un accueil à partir de 7 h 15 et jusqu'à 18 h 30 du lundi au vendredi
- pendant la période scolaire: en périscolaire de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi
- en centre de loisirs : le mercredi de 9 h 00 à 17 h 00

Ouverture de l'Espace Jeunes :

- pendant les vacances : de 14 h 00 à 18 h 00, du lundi au vendredi
- pendant la période scolaire de 14 h 00 à 18 h 00 le mercredi et le samedi

Le centre de loisirs est géré par une association. Les bénévoles sont les bienvenus.

<http://centredeloisirssou.wix.com/centreloisirsoullans>



Ne soyons pas... [N°1] DU GASPILLAGE

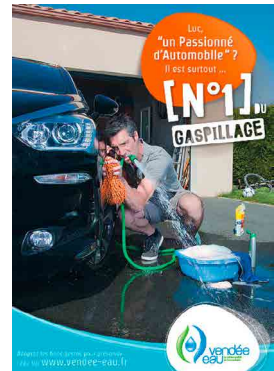
Vendée Eau, le service public de l'eau potable, nous mobilise pour un bon usage de l'eau avec la campagne « N°1 du gaspillage » !

De la salle de bains à la cuisine en passant par le jardin, découvrez des « gaspilleurs d'eau »... Gaspilleurs que nous sommes parfois, sans même nous en rendre compte !

Après l'insouciance de Thomas lorsqu'il se douche, de Michèle totalement préoccupée par la réalisation de sa recette et prise en flagrant délit de gaspillage dans sa cuisine, gros plan sur Luc « un Passionné d'Automobile » qui gaspille de l'eau potable pour laver sa voiture.

En Vendée, l'alimentation en eau potable représente un défi majeur pour notre avenir. Les ressources en eau sur le département ne sont pas inépuisables et avec l'évolution de la population, les besoins en eau sont en constante augmentation.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut agir sur sa consommation d'eau et contribuer à un meilleur usage de l'eau.



Retrouvez les premières affiches de la campagne « N°1 du gaspillage » sur le site internet www.vendee-eau.fr



Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE » ...AGISSONS !

A l'intérieur comme à l'extérieur de la maison il existe un fort potentiel d'économies d'eau...

...adoptons les BONS REFLEXES :

- ✓ Je lave ma voiture dans une station de lavage : vous utilisez environ 200 litres d'eau quand vous lavez votre voiture au jet. Une station de lavage utilise environ 60 litres par voiture. Préférez les stations qui recyclent l'eau.
- ✓ Je collecte l'eau de pluie afin de l'utiliser pour le lavage de ma voiture, terrasse, VTT... J'économise ainsi de l'eau potable

... Traquons les FUITES :

- ✓ Je surveille régulièrement mon compteur d'eau. Les fuites ne se voient pas toujours, mais peuvent considérablement gonfler la facture. Pour les détecter, je relève mon compteur le soir, puis le lendemain matin, avant la première utilisation de l'eau. Si l'index du compteur a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.
- ✓ Je ne laisse pas une fuite sans suite. Ce sont jusqu'à 600 litres d'eau perdus quotidiennement pour une chasse d'eau qui fuit. Un robinet qui coule au goutte à goutte perd environ 100 litres d'eau par jour. Il suffit souvent de remplacer une pièce défectueuse pour parer aux fuites (joints de la robinetterie et des appareils électroménagers, flotteur de chasse d'eau...)

Et pensez-y : des économies d'eau, ce sont aussi des économies d'énergie et moins d'eaux usées à traiter !

Adoptez les bons gestes sur www.vendee-eau.fr



→ SÉCURISATION DE L'AIRE DE JEUX près du foyer rural

À la demande des assistantes maternelles, l'aire de jeux située à proximité des salles de sports a été clôturée pour plus de sécurité.



→ RAPPEL : FEUX DE BROUSSAILLES



Quelle que soit la saison, les feux de broussailles sont interdits.

Il existe un point de collecte des déchets végétaux dans notre commune, situé aux ateliers municipaux.

Horaires d'ouverture :

- le vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi, de 10 h 00 à 12 h 00
- le lundi, de 14 h 00 à 18 h 00

Ces déchets végétaux sont ensuite broyés et compostés.



→ RECYC'LAVIE cherche bénévoles



Un nouveau concept est proposé par l'association « Recyc'lavie » qui récupère vos déchets pouvant avoir une 2^e vie (meubles, vaisselles, jouets, vêtements...).

Cette écocycluserie, basée à Soullans, cherche des bénévoles pour sa mise en place et son exploitation.

Contact : Sylvie BROSSARD 06 33 35 47 32
sylvie.brossard@tripapyrus.fr

→ REMISE DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Samedi 18 juin, M. le Maire, Jean-Michel ROUILLÉ, a reçu les enfants qui rentrent au collège en septembre prochain, afin de leur offrir un dictionnaire.

De nombreux enfants, parents et grands-parents étaient présents.

"Passer du CM2 à la sixième est une grande étape, tout va beaucoup plus vite, mais il faudra prendre le temps de venir découvrir la bibliothèque de Soullans où de nombreux documents multimédias seront dédiés à la jeunesse" leur a rappelé M. le Maire.



Etat civil

Seuls les avis de naissance et de mariage, pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances de fin novembre à fin mai 2016 : 23

18 décembre 2015

CHARMENSAT Lily
124, route des Borgnières

29 décembre 2015

LECHAIRE Joyce
111, route du Soullandeau

20 janvier 2016

FERRÉ Capucine
205, route des Borgnières

10 février 2016

MAHÉ Zaélie
44, route de Challans

11 février 2016

JOLY Emma
42, chemin du Parchy

15 février 2016

DELÉPINE Roxane
33, chemin du Bois Joli

15 février 2016

DELÉPINE Manon
33, chemin du Bois Joli

22 février 2016

DUPUIS Léandre
8, impasse des Figuiers

11 mars 2016

HERVO Margaux
11, rue du Chai

24 mars 2016

VOISIN Arthur
19 E, rue du Chai

10 mai 2016

ARNAUD Lorenzo
15, rue des Peupliers

19 mai 2016

ARCHAMBAUD Lénéais
4, rue des Peupliers

→ MARIAGES

Nombre de mariages de fin novembre à fin mai 2016 : 2

6 mai 2016

MICHEL David et ROCHIAS Hélène
19 D, rue du Chai

28 mai 2016

ÉMAURÉ Pierre et GUIMARHO Lénéaïck
35 bis, route de Pierre Levée



→ DÉCÈS

3 décembre 2015

FRADET Pierre - 83 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

5 décembre 2015

PONTHOREAU Yvonne - 91 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

6 décembre 2015

CHARRIER Vincent - 32 ans

33, chemin de Rocheville

8 décembre 2015

AUBRY Eugène - 92 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

9 décembre 2015

GALERNEAU Madeleine - 72 ans

32, chemin de Paradis

16 décembre 2015

DAOUDAL Isabelle - 66 ans

32, chemin du Bois Ménard

31 décembre 2015

VRIGNAUD Jean-Louis - 99 ans

73, route de Bageonne

5 janvier 2016

FRADET Blanche - 84 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

18 janvier 2016

CHAUMET Gilbert - 93 ans

4, impasse des Châtaigniers

27 janvier 2016

AUBERT Armande - 90 ans

269, route du Perrier

12 février 2016

MERCERON Marcel - 82 ans

105, chemin du Logis

15 février 2016

GARRIGUE Michel - 76 ans

6, impasse des Noisetiers

29 février 2016

DAVIET Marie-Odile - 78 ans

16, impasse des Châtaigniers

5 mars 2016

BESSONNET Louis - 84 ans

29, chemin du Pendy

14 mars 2016

BUTTON Marc - 70 ans

95, chemin du Cailleteau

15 mars 2016

VIAUD Jean - 90 ans

21, rue de l'Océan

17 mars 2016

MERCERON Marie Yvonne - 71 ans

48, chemin de la Chaussée

18 mars 2016

PÉAUD Christian - 70 ans

2, impasse des Mûriers

19 mars 2016

DEVAUD René - 91 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

23 mars 2016

LEBLANC Robert - 84 ans

7, place de Ledesma

23 mars 2016

ROBIN Christian - 67 ans

32, chemin de Rocheville

1^{er} avril 2016

VIAUD Jean - 93 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

6 avril 2016

MASSONNEAU Christian - 57 ans

32, chemin des Fourneries

7 avril 2016

LACROIX Gérard - 64 ans

4, impasse des Rosiers

12 avril 2016

YVERNOGEOU Raymonde - 91 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

29 avril 2016

GRIFFON Jacques - 79 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

29 avril 2016

VINATIER Nicolas - 34 ans

11, chemin de Massotté

4 mai 2016

CHAUSSET Marie-Thérèse - 77 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

7 mai 2016

BARRETEAU Monique - 72 ans

65, chemin des Besses

12 mai 2016

GOULLET Geneviève - 95 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

23 mai 2016

HALLOT Simonne - 88 ans

Résidence « Les Châtaigniers »



Répertoire des Associations

Associations culturelles

| | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---|----------------|
| Atelier des petits points soullandais | Mme BAUDE Thérèse | 2, impasse des Érables thejose85@laposte.net | 02 51 49 34 86 |
| Chant'en danse | Mme GIRARD Liliane | 40, rue des Ormes | 02 51 93 36 61 |
| Club philatélique | M. CARIOU Pierre | 15, rue de Lattre-de-Tassigny club-philatelique.soullans@orange.fr | 06 37 78 12 84 |
| Comité de jumelage Ledesma-Soullans | Mme BOURY Marie-Anne | 2, chemin du Grand Bois jumelage.soullansledesma@gmail.com | 02 51 93 25 13 |
| Échange amitié sans frontière | M. BIRAUD Philippe | 4, rue de Prévoirie easburkinafaso@free.fr | 02 51 93 36 87 |
| Échiquier du Marais | M. LANDOIS Nicolas | 30, chemin de Moscou | 06 22 62 51 16 |
| Fée d'hiver | M. BAUDRY Jean | 2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr | 06 62 33 27 06 |
| La Bibliothèque soullandaise | Mme DUVAL Françoise | 3, rue du Pressoir | 02 51 35 19 11 |
| La Ningle des Poètes | M. LE TOUCHE Philippe | 5, chemin du Bois Ménard | 02 51 35 68 62 |
| Les Amis du Musée Milcendeau | M. GUILLET Benoist | 36, chemin des Landes | 02 28 10 33 17 |
| Lesarts | Mme GUITTONNEAU Isabelle | 73, chemin du Bas Marais | 06 34 11 51 33 |
| Les Jardins familiaux de la Girade | Mme LACALE Martine | 7, chemin de Brécharde | 02 51 49 18 34 |
| Les Peintres du Marais | M. MAGNIN Jean-Pierre | 73, rue de la Sablière - CHALLANS lespeintresdumarais85@gmail.com | |
| Les Tréteaux soullandais | M. LE TOUCHE Philippe | 5, chemin du Bois Ménard lestreteauxsoullandais@gmail.com | 02 51 35 68 62 |
| Office de tourisme | M. CROCHET Bernard | 94, route de Challans tourisme.soullans@orange.fr | 02 51 35 06 11 |
| Soullans Cadrement | Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette | 18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr | 02 51 68 59 44 |
| Soullans pour le plaisir | M. SAINTOT Gilles | 174, route de Saint-Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr | 06 20 83 25 52 |
| Vocalise | Mme LE TOUCHE Chantal | 5, chemin du Bois Ménard vocalise.vocal@laposte.net | 02 51 35 68 62 |
| Zam-Trad | M. MOINARD Luc | 2, rue de la Rive | 06 79 27 33 74 |

Social - Solidarité - 3^e Age

| | | | |
|-----------------------------------|----------------------------|--|----------------|
| A.D.M.R. Soullans - Le Perrier | Mme LEBELLANGER Agnès | Rue des Anciens Combattants admr.soullans.leperrier@orange.fr | 02 51 49 17 37 |
| Alcool Assistance – La Croix d'Or | M. LOUERAT Joseph | 9, rue Alphonse Daudet - Challans | 06 45 10 83 69 |
| Amicale des donneurs de sang | Mme CHEVRIER Marie-Josèphe | 7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net et www.facebook.com/EFSpaysdelaloire | 02 51 93 07 16 |
| Assistants maternelles | Mme STEVENS Patricia | 6, square Saint-Jean SAINT-JEAN-DE-MONTS https://www.facebook.com/pages/Les-Ptits-des-Monts/410912818932379 | 07 71 23 28 11 |
| Club de l'amitié soullandaise | Mme MARTIN Jacqueline | 4, impasse des Tourterelles hj.martin@orange.fr | 02 51 35 63 97 |
| Secours catholique | Mme MIGNÉ Alette | 94, route de la Gare | 02 51 35 20 53 |

Associations scolaires et extrascolaires

| | | | |
|--|-------------------------|---|----------------|
| Amicale de l'école publique | Mme RENAUD Gaëlle | 12, impasse de Bel Air | 02 28 10 55 21 |
| A.P.E.L. | Mme LE ROLLAND Faustine | 11, rue du Chai | |
| Centre de Loisirs | M. BIRI Fabrice | centredeloisirsdesoullans@orange.fr et espace.jeunesse85@orange.fr | |
| Comité de gestion de la cantine | M. SIRET Samuel | | 06 10 83 34 54 |
| O.G.E.C. | M. PAPIN Yvan | 26 bis, rue Charles Milcendeau yvan.papin@free.fr | 02 51 55 02 39 |

Associations sportives

| | | | |
|---|-------------------------|--|----------------|
| Amicale des boulistes | M. CHEVRIER André | 7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr | 02 51 93 07 16 |
| Basket - Hirondelles soullandaises | Mme ROUXEL Myriam | 2, route du Soullandeu hirondellesbasket@hotmail.fr | 02 51 39 70 63 |
| Compagnie Grain de Sable | Mme BALAVOINE Audrey | 1, impasse des Camélias | 06 09 22 10 89 |
| Danse à deux | M. QUILLIEN Michel | 26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr | 02 51 49 31 39 |
| Danses 2000 | Mme LINGOT Géraldine | 26, rue de la Pierre Bleue LE FENOULLER | 02 51 55 52 65 |
| Football - Hirondelles soullandaises | M. CHARRIER Philippe | 20, chemin de Brécharde franck.bessonnet@orange.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com | 02 51 35 04 70 |
| Gymnastique soullandaise | Mme DE SAINT-LOUP Marie | 12, place Jean Yole | 06 19 02 13 15 |
| Pétanque soullandaise | M. KISIEL Henri | 9, rue des Tilleuls henri.kisiel@orange.fr http://lapetaniquesoullandaise.e-monsite.com | 07 70 39 45 78 |
| Soullans Urban Football Team | M. BLAIS Cédric | 14, rue du Chai https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com | 02 51 35 49 34 |
| Tennis club soullandais | M. RABALLAND Tony | 36, chemin du Paradis tennisclubsoullandais@laposte.net | 06 28 53 58 48 |
| Tennis de table soullandais | M. BARREAU Sébastien | | 06 26 01 80 82 |

Divers

| | | | |
|---|----------------------|---|----------------|
| A.C.P.G. - C.A.T.M. | M. VRIGNAUD Marius | 46, route du Perrier | 02 51 68 21 97 |
| Amicale de pêche soullandaise | M. BESSEAU Marcel | 68, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com | 02 51 93 27 71 |
| Anciens combattants (U.N.C.) | M. VRIGNAUD Marius | 46, route du Perrier | 02 51 68 21 97 |
| Société chasse "La maraîchine" | M. GUYON Jean-Claude | 172, route de Challans | 06 07 81 85 78 |
| Société chasse "La biche soullandaise" | M. TESSIER Albert | 133, route des Borgnières | 02 51 35 24 79 |
| Société chasse "L'amicale paysanne" | M. PONTOIZEAU Denis | 28, rue des Tilleuls | 06 03 68 94 61 |
| Syndicat des Marais | M. GUYON Jean-Claude | 172, route de Challans | 06 07 81 85 78 |

A noter

FEU D'ARTIFICE 14 juillet 2016

21 h 30 : Spectacle de la Compagnie Grain de Sable
Place Jean Yole

23 h 00 : Feu d'artifice - Place Jean Yole
Bal populaire - Place de Ledesma



ESCAPE GAME DU DAVIAUD Du 30 août au 16 octobre 2016 Place de Ledesma

Le Daviaud en version très originale

Enfermé dans le laboratoire d'un professeur aux idées farfelues... Il vous faudra résoudre de nombreuses énigmes pour retrouver un objet légendaire du Marais, longtemps recherché par les habitants mais jamais découvert...



PROCHAINS CONCERTS

CARTOON FRÉNÉSIE QUINTET Vendredi 7 octobre 2016 - 20 h 30 Espace Prévoirie

Ce spectacle permet aux plus jeunes, dès 7 ans, de rire avec Bugs Bunny, Betty Boop et Daffy Duck par la projection de cartoons et aux plus grands d'apprécier une musique originale en accompagnement, imprégnée de jazz.



AMAZIN'GOSPEL Vendredi 9 décembre 2016 - 20 h 30 Église St-Hilaire

Le groupe Amazin'Gospel, composé de 40 choristes, donnera une représentation dynamique, festive et chaleureuse dans la grande tradition du Gospel.



Adresses utiles

| | | |
|---|---|---|
| MAIRIE | Rue de l'Océan | Tél. : 02 51 68 00 24 |
| POMPIERS | CHALLANS | Tél. : 02 51 68 06 90 ou 18 |
| GENDARMERIE | SAINT-JEAN-DE-MONTS | Tél. : 02 51 58 01 44 |
| ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE | Mme LE COINT - Rue du Saule Creux | Tél. : 02 51 68 37 02 |
| ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE | Mme FAYET - Rue de l'École | Tél. : 02 51 68 01 95 |
| ÉCOLE PRIVÉE MATERNELLE ET PRIMAIRE | M. MAUDET - 19, rue du Marais Breton | Tél. : 02 51 93 14 13 |
| CENTRE DE LOISIRS | Mme REVOL - 14, rue de l'École | Tél. : 02 51 55 11 66 |
| FOYER-LOGEMENT LES CHATAIGNIERS | Mme BARIL - Rue de l'Égalité | Tél. : 02 51 49 08 30 |
| BUREAU DE POSTE | 2, rue Charles Milcendeau | Tél. : 3631 |
| PRESBYTÈRE M. l'Abbé RICHARD | 1, rue Charles Milcendeau | Tél. : 02 51 68 05 41 |
| OFFICE DE TOURISME | 15, place Jean Yole Ouvert du 1 ^{er} juillet au 31 août | Tél. : 02 51 35 28 68 |
| MUSÉE | Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand | Tél. : 02 51 35 03 84 |
| BIBLIOTHÈQUE SOULLANDAISE | 4, rue de l'Océan Ouvert le dimanche de 10 h à 12 h et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 | |
| MÉDECINS | Dr GOARTA Bogdan - 26, chemin des Guignardières Dr GOARTA Alina | Tél. : 02 51 68 00 20 |
| CHIRURGIENS-DENTISTES | M. RIVIÈRE - 11, rue du Château d'Eau Mme GABARD - 11, rue de Château d'Eau | Tél. : 02 51 68 52 38 Tél. : 02 51 68 52 38 |
| ORTHOPHONISTE | Mme GABORIEAU - 11, rue du Château d'Eau | Tél. : 02 51 68 89 14 |
| INFIRMIÈRES | Mme GROLIER - 1, impasse de la Butte Mme BOURON - 1, impasse de la Butte Mme COQUILLON - 1, impasse de la Butte Mme MAUDOUX - 8, rue de l'École Mme DEVILLERS - 1, place de Ledesma | Tél. : 02 51 68 05 01 Tél. : 02 51 68 05 01 Tél. : 02 51 68 05 01 Tél. : 02 51 49 20 26 Tél. : 06 19 60 07 98 |
| SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE | Mme VOISIN - Saint-Jean-de-Monts | Tél. : 02 51 59 16 96 |
| PHARMACIE | Mme DAHERON - 5, place Jean-Yole | Tél. : 02 51 68 01 40 |
| KINÉSITHÉRAPEUTES | M. BERRUEL - 3, rue de l'Océan M. LARDIÈRE - 2, place de Ledesma Mme ROLLAND - 2, place de Ledesma | Tél. : 02 51 68 17 40 Tél. : 02 28 10 33 59 Tél. : 02 28 10 33 59 |
| PÉDICURE-PODOLOGUE | Mme BESSONNET - 1, place de Ledesma | Tél. : 02 51 93 34 91 |
| TAXI - AMBULANCE | M. TANCRAY Frédéric - 7, impasse de Heurtevent | Tél. : 02 51 68 08 61 |
| TAXI NAVETTE CHALLANS | M. CAILLAULT Johnny - 34, rue des Tilleuls (et transport de malades assis) | Tél. : 02 51 49 01 61 06 83 28 34 77 |
| A.D.M.R. | Secrétariat - Rue des Anciens Combattants | Tél. : 02 28 10 34 13 |

A close-up photograph of two bright green tree frogs resting on large, pink lotus petals. The frogs are positioned one above the other, facing right. The petals are layered and have a soft, velvety texture. The background is a blurred green, suggesting foliage. A semi-transparent red banner is overlaid at the bottom of the image, containing contact information and opening hours for the Soullans Municipality.

Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : mairie-soullans@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.